



Prime d'ancienneté incluse dans le salaire de base

Par **cyby**, le **13/06/2012** à **22:21**

Bonjour,rnrnEmbauché en cdi par le frère de son ancien patron le 01/06/2006, mon mari a été repris avec son ancienneté (13/03/1997) et il percevait une prime d'ancienneté. Il y a 2 ans et demi, cette prime a disparue (n'y avons pas fait attention car le salaire net était le même).rnrnAujourd'hui, il a demandé comment cela se faisait, il lui a été répondu que la prime avait été incluse dans le salaire de base quand elle a légué à une société qui gère les salaires, que la prime est devenue annuelle et c'est comme ça que ça devat être fait et qu'elle le faisait mal.rnrnDepuis le changement, il n'y a pas eu d'augmentation et pas de versement à ladite "date anniversaire".rnrnConvention collective des exploitants agricoles.rnrnMerci d'avoir pris le temps de lire et de vos réponses si vous en avez.